

INCONSCIENCE ET CUPIDITÉ

GOUGOUET Georges, Ministre-Conseiller

KAMACH Thierry, Ministre du Développement durable

LISSANE MOUKOVE Lambert, Ministre des eaux et forêts

ont vendu le pays en cédant, pour un bol de riz, les 5 millions d'hectares des forêts de Centrafrique. Ces 3 individus-là auraient orchestré au détriment du Gouvernement la signature d'une Convention inique qui concède à la société fantôme NANGERIE Ltd, alias MAN BROTHERS ARABIAN GROUP Ltd, alias FIFTH SEASON qui, en réalité, sont toutes directement rattachées au SHARIA Board du YEMEN.

Il faut savoir que dans ce SHARIA Board là, il y a principalement que des fondamentalistes islamistes radicaux.

Dans cette Convention organisée et orchestrée avec l'aval de ces trois individus, ils ont cédé pour 30 ans au SHARIA Board du Yémen les revenus des crédits carbone que va émettre la Centrafrique.

Dans cet accord de dupe, l'Etat centrafricain ne percevra, pendant 30 ans (**article 13**), c'est à dire jusqu'en 2048, que 30% des revenus issus de la vente sur le marché international desdits crédits carbone ; les 70% (**article 43**) iront à NANGERIE Ltd, c'est-à-dire au SHARIA Board du Yémen.

– Inconscience ou cupidité ???

Ces 3 ministres ont cédé l'argent des générations futures et la gestion des biens du peuple centrafricain à des fondamentalistes islamiques radicaux.

L'enquête menée a révélé que Mr Hacade BENSLEM, qui est d'origine algérienne et le président des sociétés fictives dénommées : NANGERIE Ltd, ou Man Brothers Arabian Group Ltd ou FIFTH SEASON. - Mr BENSLEM est le petit frère du Président du SHARIA Board du Yémen. L'origine des fonds que Mr BENSLEM brandit est aujourd'hui connu : Ce sont des fondamentalistes islamiques radicaux qui financent tout cela.

Il y a un Ministre qui a refusé de signer cette Convention de dupe, c'est celui des Finances car son service juridique lui a annoncé qu'ils ont découvert dans les 59 articles de nombreuses contradictions dans ladite Convention. Il faut savoir que cela a été rédigée par ce SHARIA Board et que la société fictive NANGERIE Ltd a confié à Mrs GOUGOUET, KAMACH et LISSANE MOUKOVE pour s'assurer de l'obtention des signatures engageant ainsi l'Etat Centrafricain.

Centrafricains, centrafricaines, ces trois hommes politiques ont, en toute indifférence, orchestré et signé une Convention au détriment de toute logique avec des conséquences dramatiques pour le pays pour les 30 prochaines années.

Qu'est ce qui justifie et a motivé cette inconscience ??? – La question se pose.

Trouvez-vous normal que des individus liés au terrorisme international vont encaisser chaque année au bas mot 400 millions d'euros des revenus issus de la vente sur le marché international des crédits carbone centrafricain et ne laisser pendant 30 ans à l'Etat centrafricain, propriétaire de ces forêts seulement 100 Millions par an ???

Dans quel pays d'inconscients nous trouvons-nous ?

Une enquête approfondie par la Haute Autorité chargée de la bonne gouvernance s'impose sur ce dossier afin que la vérité soit connue de tous.- Comment ces trois ministres ont-ils pu accepter de céder, pendant 30 ans, 70% de nos revenus gratuitement à NANGERIE Ltd c'est-à-dire au SHARIA Board du Yémen ???

Merci de faire passer le message et les faits ici révélés par **Rodrigue WADEMBA en date du 13 Aout 2018.**